

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeteelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N^o 4

DÉCEMBRE 1951
ECEMBER

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



Niveleuse Allis-Chalmers AD4 pour la construction de terrasses (Cogerco).

Photo G. Tondeur.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :
Koningsplein, 7 - Brussel

SOMMAIRE DU N° 4 - 1951

	PAGES
Articles originaux :	
<i>Rapport Annuel de la Mission Anti-érosive pour l'exercice 1950</i> , par G. TONDEUR	803
<i>Les grandes étapes de l'Agriculture au Congo belge</i> , par E.-H.-J. STOFFELS	831
<i>Couleurs des Sols et Planches spéciales de Couleurs Munsell</i> , par R.-L. PENDLETON et D. NICKERSON, traduit par J. LOZET.	855
<i>Cacaoyers et Palmiers à huile</i> , par V. DE BELLEFROID.	867
<i>Note sur les principales plantes à fibres indigènes utilisées au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i> , par L. DUBOIS	870
<i>Observations relatives à l'influence du Dysdercus et de l'Helopeltis sur la production et la qualité des graines du cotonnier</i> , par G. SCHMITZ, J. GUTKNECHT et J. BOULANGER	891
<i>Essais de distillation et données analytiques sur l'essence de Vetiver au Kivu</i> , par R. WILBAUX et A. NEYBERGH	901
<i>Contribution à l'étude des boissons fermentées indigènes au Ruanda</i> , par le Dr. E.-L. ADRIAENS et F. LOZET	933
<i>Note systématique sur les Parasoliers au Congo belge</i> , par J. LÉONARD.	951
<i>Le Bambou et le problème papetier au Congo belge</i> , par Ed. FRISON	965
<i>L'industrie laitière du Congo belge et du Ruanda-Urundi</i> , par A. BAL	987
<i>Organisation et exploitation des élevages porcins à la Colonie</i> , par le Dr. ADAMANTIDIS	1007
Documentation officielle	1033
Notes et actualités :	
<i>Matériaux pour l'étude de l'économie rurale des populations de la cuvette forestière du Congo belge</i> (A. G. B.)	1049
* <i>Landbouwkundige aspecten in het kader van het Welvaartsplan in Suriname</i> (F. H.)	1052
<i>Variation and evolution in Plants</i> (L. F.)	1052
<i>La radio et l'éducation de base dans les régions insuffisamment développées du Globe</i> (D.)	1054
<i>Microbiologie des sols latériques de l'Uele</i>	1055
<i>Les bases écologiques de la régénération de la végétation des zones arides</i> (J. L.)	1056
* <i>La conservation du sol en Union Sud-Africaine</i> (J. L.)	1061
* <i>Le Maïs hybride aux Etats-Unis d'Amérique</i> (J. E. C.)	1062
<i>L'Huile de palme et ses récentes applications alimentaires</i>	1063
* <i>La déshydratation de l'huile de ricin</i> (L. A.)	1063
<i>Contribution au dosage des acides volatils solubles et insolubles dans les matières grasses</i> (L. A.)	1064
* <i>Etude des textiles du nord de l'Indochine</i> (d. M.)	1064
* <i>Le coton et ses maladies en Afrique du Sud</i> (A. B.)	1066
<i>Quebrachitol, un polyalcool pour la fabrication de résines synthétiques pour l'industrie des laques</i>	1066
<i>Politique, législation et administration forestière</i> (J. G.)	1067
<i>Identification du virus de la fièvre aphteuse du Ruanda</i> (G.)	1067
<i>Expérimentation de la streptomycine en vue de son application en thérapeutique vétérinaire</i> (G.)	1068
<i>Recherche sur l'action du gammaxane dans un tank de petite capacité, sur les tiques du bétail</i> (D. W. J.)	1069
<i>Conditions influençant le parasite de l'East Coast Fever chez les tiques et le bovins</i> (G.)	1069
<i>Sulphaquinoxaline et Sulphamezathine dans le traitement de la coccidiose expérimentale des poussins</i> (E. tenella) et de la coccidiose naturelle des dindons (E. meleagridis et E. meleagrimitis)	1071
* <i>Leptospirose canine au Kenya</i> (G.)	1071
<i>Liste des tiques récoltées au cours d'un voyage d'études au Congo belge</i> (Rectification), par F. SCHOENAERS	1072
<i>Guide du voyageur au Congo belge et au Ruanda-Urundi</i>	1073
Bibliographie	1073
Table des matières du volume XLII (1951)	1097
Annonces	voir pages en couleur

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le « Bulletin Agricole du Congo Belge » n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à condition de mentionner sous le titre : Extrait du « Bulletin Agricole du Congo Belge ».

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De Redactie is niet aansprakelijk voor de aanwijzingen in de artikelen van het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ». Men beschouwe ze dus niet noodzakelijk als raadgevingen van harentwege.

Men mag artikelen uit het tijdschrift overnemen, mits men onderaan den titel vermeldt : Overgenomen uit het « Landbouwkundig Tijdschrift voor Belgisch-Congo ».

De niet opgenomen stukken worden niet teruggezonden.

ROYAUME DE BELGIQUE
Ministère des Colonies

Direction de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Colonisation

KONINKRIJK BELGIË
Ministerie van Koloniën

Directie van Landbouw,
Veeveelt en Kolonisatie

Bulletin Agricole du Congo Belge

Landbouwkundig Tijdschrift

voor Belgisch-Congo

Publié sous la Direction de

Uitgegeven onder de leiding van

M. P. STANER,

DIRECTEUR D'ADMINISTRATION — DIRECTEUR VAN BESTUUR.

Vol. XLII

N° 4

DÉCEMBRE 1951
ECEMBER

4 FASCICULES PAR AN
NUMMERS PER JAAR



19154
19155
19156

Photo G. Tondeur.

Niveleuse Allis-Chalmers AD4 (Cogerco) pour la construction de terrasses.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Place Royale, 7 - Bruxelles

REDACTIE EN ADMINISTRATIE :

Koningsplein, 7 - Brussel



Les grandes étapes de l'Agriculture au Congo Belge

par

E. H. J. STOFFELS,

Professeur à l'Institut Agronomique de l'Etat, à Gembloux.

Pour tout le monde, l'agriculture constitue le fondement de l'existence humaine.

L'alimentation de l'homme, ses vêtements, une large part de ses moyens thérapeutiques, son industrie même procèdent directement ou indirectement des plantes. Quant aux animaux, ils transforment des végétaux pour l'alimentation humaine, mais ils ne sont pas des producteurs primaires.

Les plantes seules réalisent le phénomène de la photosynthèse, elles forment des substances organiques à partir d'éléments minéraux et c'est ainsi que la vie est possible sur la terre. L'industrie ne peut exister sans les produits des mines et du commerce, et l'homme lui-même ne peut vivre sans les produits des champs et des bois.

Ces vérités premières échappent souvent aux éducateurs et aux législateurs, car les choses de la terre se passent loin des réunions publiques et de la gloire; mais l'agriculture imprime, tout de même, son empreinte aux sociétés humaines et à leur civilisation, et impose ses lois.

L'existence humaine, à partir de l'époque néolithique jusqu'à nos jours, a connu trois grandes époques qui jalonnent la destinée de l'homme vers la possession de la terre, pour la faire fructifier sans la tarir. Celle de la vie errante, sans cultures ni élevage, celle de la vie nomade ou pseudo-nomade et enfin la vie sédentaire, qui a permis la naissance des civilisations.

Ces étapes, parcourues par les habitants des régions tempérées, marquent encore l'existence des populations africaines et de la plupart des régions chaudes du globe : il est donc utile d'en envisager les éléments et de montrer le rôle de l'agriculture dans l'évolution des peuples.

La vie des négrières ou pygmées du Congo Belge rappelle celle que dut mener l'*homo sapiens fossilis* lorsqu'il prit possession de son domaine et que commença le règne de l'esprit, à l'orée du paléolithique supérieur. Alors, les exigences de la vie s'imposaient avec une

acuité sans pareille et il fallait les satisfaire immédiatement, sous peine de mourir. Le pygmée vit des produits de la chasse et de la cueillette. C'est un errant, passant la nuit sous les feuillages qu'il a rassemblés; il ne pratique aucune culture.

A cette vie hasardeuse et incertaine succède l'existence pseudo-nomade qui est celle des Bantous de l'Afrique; ils appliquent différents systèmes de culture, plus ou moins améliorés, suivant qu'ils ont évolué, sous l'influence du milieu et de l'intelligence humaine.

Les premières plantes cultivées ont été des végétaux à tubercules, faciles à reproduire, mais ils constituent un aliment pauvre. L'homme primitif groupe des plantes utiles autour de son habitation, mais bientôt la terre s'appauvrit et ne produit plus de récoltes; elle est alors abandonnée et une nouvelle surface de forêt ou de brousse est mise en culture.

Le pseudo-nomade se déplace sans cesse à la recherche de terres vierges ou reposées, qui ne retrouvent leur vigueur qu'après de nombreuses années d'abandon, et ainsi la transhumance est une nécessité.

Les systèmes de cultures à jachères improductives sont, d'après notre conception, des systèmes incomplets d'agriculture; l'équilibre biologique, rompu par l'exploitation de la terre, est rétabli par des jachères spontanées à plus ou moins longues révolutions. Ces systèmes ont été pratiqués dans les régions tempérées depuis les temps néolithiques jusqu'à l'époque romaine, et sont encore appliqués de nos jours par la plupart des indigènes des régions chaudes.

L'homme a toujours cherché à vivre en groupes, pour mieux se défendre contre les éléments et contre ses ennemis, et pour mieux utiliser et généraliser les observations de chacun, mais pour vivre en agglomération et pour s'entr'aider, pour que chaque individualité puisse pleinement se manifester au bénéfice de la communauté, la vie sédentaire doit être rendue possible. Alors, le sol est cultivé en permanence et sa fertilité est assurée par un ensemble d'opérations culturales, qui caractérisent les systèmes complets d'agriculture, par lesquels l'équilibre biologique des sols forestiers est remplacé par un équilibre agrologique, de valeur plus élevée.

Le problème de la fertilité des terres s'est posé dès que l'homme fit son premier semis, et de sa solution procèdent les diverses étapes du progrès. Aussi, les premières agglomérations humaines, c'est-à-dire les premières civilisations, apparaissent en Chine, en Egypte, à Babylone, le long des grands fleuves où la fertilité était assurée par les boues des inondations; la terre pouvait être cultivée de façon ininterrompue et la vie pseudo-nomade devenir sédentaire.

L'homme apprend lentement à mieux connaître les plantes utiles. à les cultiver et à obtenir de bonnes récoltes. Une meilleure technique permet la mise en valeur des terres éloignées des fleuves et, vers l'époque romaine, la jachère à longue révolution put être réduite d'abord à un an, et plus tard, l'élevage fut mis en connexion avec

l'agriculture. Ainsi disparaît la jachère improductive et naît l'assolement biennal, qui persistera jusqu'au XVIII^e siècle.

Un système de culture résulte de l'observation, de l'expérience de l'homme dans le domaine des plantes et des animaux. L'être humain évolue en même temps que le milieu dont il fait partie, et dont il asservit les forces, mais il ne peut être situé, ni ne peut vivre, en dehors de la période d'évolution que traverse son monde. Du néolithique à l'époque romaine, son existence hasardeuse a progressé lentement et les systèmes d'agriculture étaient adaptés à ses besoins et à ses espaces. La civilisation ne pouvait pas apparaître plus tôt, ni le système complet d'agriculture remplacer plus tôt les systèmes incomplets, car l'un se différencie des autres par ce que des milliers de siècles de progrès apportent à l'homme.

Beaucoup de peuples des pays chauds pratiquent encore des systèmes incomplets d'agriculture, car ils n'ont pu maîtriser la nature et, souvent même, ils ne peuvent assurer leur subsistance. Récemment, en Amérique du Sud, la tribu indienne des Hourous disparut, succombant à la famine. Les Bantous de l'Afrique, les Bataks de Sumatra, les Moys d'Indochine, plusieurs peuplades des Indes pratiquent des systèmes incomplets d'agriculture, adaptés au degré de leur évolution, de leur situation dans le temps et dans l'espace.

Un des nobles buts de l'existence, un devoir pour une nation, est de porter l'aide de sa puissance morale, spirituelle et matérielle aux peuples qui n'ont pas encore pu gravir les premiers échelons de la civilisation, dont l'agriculture constitue le seuil.

Une civilisation ne peut naître sans agglomérations et les hommes vivre en groupes et en sédentaires, tant que la terre n'est pas cultivée d'une façon continue. Ce problème préjudiciel est à résoudre, avant tout autre, dans les pays nouveaux. Envisagée au point de vue de la technique pure, une solution théorique est possible, mais elle ne peut pas être appliquée immédiatement, pour des raisons d'évolution. Un système de culture ne s'impose pas par des paroles, des mesures administratives ou des lois; il résulte de l'expérience, du contact de l'être humain et de la nature qui évoluent ensemble. Il est aussi dépendant de la mentalité, des habitudes, des mœurs, des traditions de l'homme, que de la terre et des plantes elles-mêmes.

Dans les régions tempérées, le sol est cultivé sans relâche, grâce à un ensemble d'opérations culturales, qui sont le fruit de siècles d'expérience, mais seulement là où le paysan a l'amour du sol, le travaille et le protège comme un bien nourricier. L'agriculture belge et occidentale est à citer en exemple, mais il y a des régions civilisées où de grands espaces sont cultivés jusqu'au moment où la terre ne produit plus et est alors abandonnée aux éléments et à l'érosion. Ce système ressemble à celui des Azandés de l'Afrique; eux le pratiquent par ignorance, et les autres par l'appât de gains faciles. C'est même par naïveté que le Noir ne nourrit pas les animaux domes-

tiques, car il pense qu'ils ont été créés pour le nourrir, et que l'inverse relève du paradoxe.

Au royaume noir, le travail de la terre est le propre de la femme; l'homme chasse et se repose, comme à l'époque néolithique. Cette agriculture primitive et la vie même des indigènes pourront, peut-être, évoluer rapidement, mais pas brusquement. Le Noir ne peut pas se libérer d'un seul coup du poids de ses traditions et de son hérédité, il doit suivre sa courbe humaine.

Sous l'action du Service de l'Agriculture de notre colonie, les productions à l'hectare ont souvent été décuplées, mais c'est la généralisation des résultats qui se heurte à l'inertie des masses. Pourtant, et parfois malgré les habitants, les famines qui ravageaient jadis les villages ne sont plus que d'affreux souvenirs.

Il faut établir une distinction, entre la vraie société noire peuplant les campagnes et les quelques milliers de travailleurs, manuels ou artisans, habitant les villes. Ceux-ci, en quittant leur milieu coutumier, perdent souvent leurs traditions, et leur attitude varie au gré des influences journalières. Ils sont situés hors de l'évolution de la race noire, ils veulent copier l'Européen. Un homme, quelle que soit sa race, peut apprendre un métier ou s'instruire, en vue d'exercer une fonction supérieure, mais ce cas d'espèce n'a rien de commun avec l'évolution d'un ensemble d'êtres vivant dans un milieu déterminé.

Le but de la civilisation, en Afrique, est de hâter l'évolution d'un peuple primitif, en faisant d'abord progresser son agriculture. Ce but n'est pas de créer des besoins en vue de vendre les produits d'une industrie, ni de détourner l'esprit et les aspirations des hommes vers des joies passagères, ni de provoquer la guerre des classes par des idées subversives.

* * *

Après avoir envisagé le rôle de l'agriculture dans l'histoire des sociétés humaines, situons la nature et l'utilité des produits tropicaux, dans l'économie mondiale.

La culture des plantes mégathermes s'étend de l'équateur jusqu'à 35° de latitude Sud et Nord, et couvre la moitié de la superficie des cinq continents. Elles seules peuvent fournir du café, du thé, du cacao, des bananes, des épices. Elles produisent, en outre, des huiles végétales, des farines, des céréales, du sucre, des fibres, des substances médicinales.

Si l'aide des peuples civilisés est nécessaire aux populations d'outre-mer, pour mieux faire fructifier leurs terres et leur donner de l'humanité, les habitants des régions tempérées ont besoin des produits de l'agriculture des pays chauds.

A. Chevalier signale que le premier contact avec les pays tropicaux date du IV^e siècle avant J.C. Une expédition d'Alexandre le Grand fit connaître en Europe, le bananier, le citronnier et les épices des Indes, mais ce n'est qu'après la découverte de l'Amérique, au

début du XVI^e siècle, que l'Europe prit vraiment contact avec les zones tropicales. Les Espagnols et les Portugais s'établissent en Amérique centrale et méridionale et les Français en Floride et en Virginie. Déjà, vers 1550, commence la traite des Noirs dans les possessions espagnoles et portugaises d'Amérique. L'esclavage sévit pendant trois siècles et enlève à l'Afrique vingt-cinq millions d'âmes. Le nouveau monde s'est élevé en vidant le continent noir de ses populations; il l'a mis dans un état pitoyable. Les marchands abordaient les côtes africaines pour acheter des esclaves aux chefs et aux guerriers, qui vendaient leurs prisonniers. Lorsque la traite des esclaves fut interdite, les prisonniers furent exécutés par leurs vainqueurs.

Vers 1900, commence l'exportation de l'huile de palme; les prisonniers sont, alors, employés à la récolte des fruits du palmier.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'Ouest africain n'exporte que des produits végétaux de cueillette : de l'huile de palme et des noix de cola.

En 1876, Léopold II réunit à Bruxelles les représentants de sept états en une conférence géographique d'où naquit l'Association Internationale Africaine pour l'exploration et la civilisation du continent africain et c'est le Roi qui entreprit l'action décisive contre l'esclavagisme.

L'Acte Général du 26 février 1885 de la Conférence de Berlin reconnut la possession des régions congolaises, y compris les territoires du Nord de l'embouchure du fleuve, par l'Association Internationale. A la fin de la même année, le Congo devint un Etat Indépendant, sous la souveraineté du Roi des Belges.

A ce moment, signale E. Leplae, les peuples colonisateurs s'étaient emparés de pays, dans lesquels l'agriculture était fort importante ou facile à développer; les uns avaient soumis les Indes, les Iles de la Sonde, la Cochinchine, l'Algérie, la Tunisie, pays très peuplés et dont la civilisation ancienne était avancée. D'autres administraient des pays colonisés par des Européens depuis longtemps, tels les Antilles, l'île de Cuba habitée par les Indiens Caraïbes. Ceux-ci léguèrent leur agriculture aux Européens et disparurent du globe deux siècles après l'arrivée de leurs conquérants.

D'autres encore ont pu coloniser des territoires d'une grande richesse : le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine, et offrir à leurs colons de vastes étendues de terres fertiles, situées dans un climat plus sain que celui de la mère-patrie.

L'Etat Indépendant du Congo était, à son origine, un immense territoire presque impénétrable, dont les chutes et les rapides interdisaient l'accès. Il était sans épices ni cultures, vidé par l'esclavagisme, décimé par les maladies et terrorisé par les Arabes. Il n'avait rien de commun avec les autres colonies riches et faciles à atteindre, et les mobiles du roi Léopold II ne pouvaient être les mêmes que ceux qui animèrent les autres nations colonisatrices. Il a voulu créer une œuvre humanitaire et donner une colonie à son pays.

Lorsqu'un peuple en conquiert un autre et prélève le tribut de sa victoire en appauvrissant le sol et en décimant les populations, il n'obtient d'autres droits que celui conféré par la force. Mais lorsqu'il entreprend une croisade pour libérer les opprimés d'un pays peu accessible, de richesse inconnue ou problématique, délaissé par les autres peuples civilisés, lorsqu'il y crée une agriculture, un commerce, une industrie, des routes et des écoles, des églises et des temples, il acquiert le privilège de continuer à vivre dans l'entente parfaite avec les hommes dont il hâte l'évolution.

Passons en revue l'agriculture en Afrique belge, celle de l'État Indépendant du Congo de 1885 à 1908 et ensuite celle du Congo Belge.

L'AGRICULTURE DE L'ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO.

L'État Indépendant doit faire la guerre aux Arabes, marchands d'esclaves, et en même temps exploiter le territoire. Il comprend immédiatement l'importance de l'agriculture. Le Roi favorise les tentatives d'établissement de cultures maraîchères et coloniales dans les divers postes. A ce moment, l'indigène cultive déjà les principales plantes vivrières des régions chaudes du globe. Il connaît depuis toujours celles d'origine africaine; celles d'origine asiatique lui sont parvenues par les voies orientales du Nil, dès l'époque des Pharaons, et après la découverte de l'Amérique, en 1499, les plantes du nouveau monde pénètrent en Afrique.

Parmi les végétaux à tubercules d'origine autochtone, le Noir multiplie le *Coleus Daso* dans les régions des savanes, mais cette culture devient résiduelle après l'introduction du manioc et de la patate douce. Dans les forêts, on rencontre la dioscorée africaine et aussi la dioscorée alata, d'origine américaine. La colocase, venue d'Asie, existe dans tous les villages en plantation intercalaire. La découverte de l'Amérique apporte le manioc et la patate douce. Le *Manihot esculenta* a sauvé de la famine des populations entières. Sa culture se répandit rapidement de l'Ouest vers l'Est, sur toute l'étendue du territoire. Ses tubercules constituent la base de l'alimentation des indigènes habitant la forêt équatoriale; on les trouve aussi dans le Katanga et même dans les régions orientales, où, cependant, *Ipomoea Batatas* est la plante à tubercules préférée.

La céréale africaine, le sorgho, se cultive depuis la plus haute antiquité et fait partie des usages et légendes des populations habitant au-delà de la grande forêt guinéenne. Même pendant les années à saison sèche trop prononcée, cette graminée annuelle donne encore une récolte satisfaisante, mais le millet à chandelle, *Pennisetum typhoideum*, résiste encore mieux aux climats arides et il est cultivé par les habitants de la steppe.

L'éleusine apparaît chez les indigènes habitant les savanes de l'Est et du Sud de la Colonie; elle donne des récoltes là où d'autres plantes produiraient peu.

Digitaria exilis est une céréale mineure de l'Afrique aride du Nord et une culture résiduelle au Congo Belge, dont certains vestiges persistent dans les Ueles.

Le riz, originaire d'Asie, a été implanté dans la Province Orientale par les Arabes venant de Zanzibar, tandis qu'au Kasai, il a été probablement importé par les Portugais. Il est cultivé dans l'Uele, au Kivu, au Katanga, dans le nord-est du Kasai et dans la région de Stanleyville.

Le maïs, d'origine américaine, est connu de la plupart des indigènes, mais il forme rarement la base de leur alimentation.

Parmi les graines légumineuses, les haricots constituent la ressource alimentaire principale des indigènes des régions subéquatoriales. Les Noirs connaissent *Phaseolus lunatus* et *Phaseolus vulgaris*, d'origine américaine. On trouve également le *Vigna sinensis*, connu dans tous les pays tropicaux et aussi dans le Midi de la France.

Comme plantes oléagineuses d'origine africaine, le voandzou, venant du Soudan, se cultive depuis très longtemps. Ses gousses mûrissent en terre, mais elles sont plus sensibles à l'humidité que celles de l'arachide, par laquelle, plus tard, il fut supplanté.

Le palmier raphia, *Raphia vinifera*, forme parfois d'immenses forêts. La pulpe des fruits donne une huile rougeâtre et fluide, mais c'est l'huile de palme qui occupe la place prépondérante dans l'alimentation des indigènes. Elle est produite par le palmier à huile : *Elaeis guineensis*, répandu dans presque toutes les régions de l'Afrique équatoriale.

L'histoire de l'Elaeis est liée à la vie douloureuse que mena le Noir d'Afrique avant l'arrivée des Européens. On se rappelle que les marchands d'esclaves et les guerriers devinrent des marchands d'huile. L'Elaeis constitue, en maints endroits, de véritables forêts anthropiques et est devenu la principale culture de notre colonie.

Le ricin, d'origine africaine et asiatique, est une plante rudérale dont l'huile est utilisée par les indigènes pour s'oindre le corps.

Parmi les plantes introduites, productrices de matières grasses, le sésame, d'origine asiatique, est cultivé par les habitants de la savane sur des étendues restreintes. C'est l'arachide, d'origine américaine, qui constitue la principale culture productrice d'huile au-delà de la grande forêt. C'est un végétal annuel, connu de la plupart des Noirs.

Pendant la période de l'Etat Indépendant, l'indigène utilise les fibres de plusieurs plantes textiles autochtones : celles des sansevières, du raphia et du manniophyton. Les Arabes avaient introduit le cotonnier sans en répandre la culture. L'Etat fait les premiers essais en

1893; ils sont abandonnés, puis repris en 1905 et limités au Bas-Congo. Ils conduisent à des résultats négatifs dus aux conditions climatiques de la région. En 1911, le gouvernement fait entreprendre d'autres expériences, dans des régions à écologie plus favorable.

Les plantes à légumes et à condiments, d'origine africaine, connues à cette époque, sont les amarantes, le pourpier et l'oseille de Guinée dont les jeunes tiges et les feuilles sont consommées cuites comme les épinards, l'oignon qui par sa végétation et sa saveur rappelle l'échalote, le souchet comestible et certaines courges, tel le *Lagenaria vulgaris* qui donne des Calebasses employées comme flacons.

L'indigène connaît aussi les aubergines, venant d'Asie, et le *Tacca pinatifida* fournissant un gros bulbe farineux. De l'Amérique vinrent les tomates et les piments.

Les fruits indigènes de l'Afrique sont peu savoureux et des arbres fruitiers, originaires d'autres régions, sont introduits dès le début de la colonisation. Pourtant, les fruits de certaines apocynacées africaines telles le *Landolphia Owariensis* et le *Carpodinus Gentilii* sont consommés par les indigènes. Les drupes du safoutier, que l'on rencontre dans presque tous les villages des régions équatoriales, sont comestibles.

De l'Amérique, l'Afrique reçut les ananas, les papayes et les anones, des Indes, les mangues et de l'Asie orientale et méridionale, les agrumes.

Parmi les plantes à action stimulante, le colatier est à l'origine des traditions du Noir et représente, pour lui, l'arbre du bien et du mal. Le chanvre est venu d'Asie et est cultivé pour ses propriétés narcotiques; il est, malheureusement, assez répandu, malgré les mesures judiciaires prises contre les cultivateurs et les colporteurs.

De date plus récente est la culture du tabac, dont les femmes aussi bien que les hommes font une consommation importante. L'Etat Indépendant favorise l'établissement de cultures maraîchères, fruitières et industrielles dans les postes, et parmi les plantes qui font la richesse des pays d'outre-mer, le caféier attire d'abord l'attention. En 1886, le lieutenant Liebrechts fait dégager, à Léopoldville, des caféiers envahis par la brousse; il les multiplie et bientôt cette culture suscite un grand intérêt. Ces arbres sont à l'origine des premières plantations et non les caféiers spontanés des forêts congolaises.

En août 1890, le gouverneur Coquilhat envoie, aux commissaires de district, des instructions prescrivant l'introduction et le développement de la culture du caféier dans tous les établissements de l'Etat et notamment à Lukungu, Bangola (Nouvelle-Anvers), Lusambo et Luluabourg, villes naissantes situées sur des cours d'eau. Les stations d'acclimatation sont choisies d'après les possibilités de transport, l'écologie est encore une discipline inconnue et les régions de l'Uele et du Kivu, si propices à cette culture, échappent à son introduction.

Les échecs sont nombreux, mais ils stimulent l'effort des pionniers et, en 1894, plus de 250.000 caféiers poussent dans les postes situés le long du fleuve et de ses principaux affluents.

L'Etat recrute des planteurs à San Thome, Monrovia, Ceylan; plus tard, des fonctionnaires sont chargés d'aller étudier, à San Thome, la culture du caféier et du cacaoyer.

Le cacao partage la vogue du café. Il a été introduit en Afrique après 1500 par des marchands d'esclaves, comme la plupart des plantes d'origine américaine. En 1891, Lemaire plante les premiers arbres à Equateurville et dès leur entrée en production, les graines sont envoyées aux postes situés le long du fleuve. En 1894, il croit pouvoir écrire : « Le cacao et le café sont deux denrées coloniales dont le développement est aujourd'hui assuré ».

Dès 1885, l'Etat Indépendant supprime l'esclavage, il aménage des voies de transport, crée des jardins d'essais de plantes utiles et en 1893, il charge de mission au Mayumbe, le botaniste Emile Laurent. C'est le premier savant belge partant pour notre terre d'Afrique; il est le précurseur de la recherche agronomique dans notre colonie. Il remplit trois missions : la première, en 1893, se limite au Mayumbe. Durant la deuxième, qui se situe en 1895, il remonte le Kasai et le Sankuru jusqu'à Lusambo, traverse à pied la brousse pendant 325 kilomètres, rejoint Nyangwe, puis descend le fleuve et visite en route les cultures des stations de l'Etat. Ce voyage dure sept mois.

Au cours de sa troisième mission, en 1903, il fait une immense tournée, parcourant entièrement le bassin du fleuve. C'est au retour que l'illustre botaniste et agronome meurt de fièvre, en plein océan, entre Accra et Sierra-Leone.

Laurent a donné à l'agriculture des pays chauds les principales variétés de caféiers Robusta. Il a signalé les possibilités de réussite pour le cacaoyer, le cotonnier et l'hévéa.

Au Congrès des Sols, organisé par l'INÉAC en 1947 à Yangambi, l'attention a été attirée sur la nécessité de prendre en considération la vocation des terres. Laurent le fit en 1897, mais malgré ses conseils et son insistance, des terres qui ne pouvaient convenir qu'aux forêts ont été cultivées.

Il condamne le clean-weeding en 1900. Plus tard, l'agriculture des pays chauds passe de l'entretien propre à la couverture du sol par les légumineuses, et de nos jours, à la protection de la terre par des associations végétales adaptées au milieu et à la plante cultivée.

C'est à son initiative que le premier jardin botanique est fondé à Eala. C'est lui qui demande l'établissement de notre service météorologique. Il intervient dans la création du service agricole du Congo. L'organisation de l'agriculture, écrit-il, est pour l'Etat du Congo, une question capitale et l'intérêt que j'y attache au point de vue national m'oblige à insister de nouveau sur son organisation.

Il fallait être un biologiste et un agronome averti pour donner, à cette époque, des avis techniques aussi judicieux, dont la pertinence et l'utilité se sont affirmées par la suite.

Déjà à ce moment, le centre de Kisantu est connu et il écrit à son sujet : « Kisantu est le siège principal des Missions de la Société » de Jésus. C'est à la fois un vrai jardin botanique tropical et un » centre agricole de tout premier ordre. Nombreuses sont les espèces » végétales qui y ont été introduites et qui ont été plantées dans une » vallée très habilement irriguée par le Frère J. Gillet S.J., un de » ceux ayant le plus fait pour la connaissance des végétaux africains. »

En 1887, le jeune Etat produit 300 kilogrammes de café, 31 tonnes de caoutchouc, 2 tonnes de copal, 5 tonnes de graines de sésame, 738 tonnes d'huile de palme, 2,138 tonnes de palmistes et 5 tonnes d'arachides représentant en tout une valeur de 6,437,311 francs.

En 1908, la valeur des exportations agricoles atteint 36,579,000 fr. Il existe dix-huit stations expérimentales, deux jardins botaniques et des serres coloniales à Laeken.

L'AGRICULTURE DE LA COLONIE DU CONGO BELGE

L'Etat Indépendant du Congo passe sous l'égide de la souveraineté belge le 18 octobre 1908 et, un an plus tard, le Ministre Renkin crée, auprès de l'administration centrale, une 5^e Direction Générale chargée de l'organisation et de la direction des affaires agricoles de la colonie. Le premier Directeur Général est le Professeur Leplae, qui a imprimé à notre agriculture congolaise sa personnalité, son enthousiasme et sa foi dans l'avenir.

Le service agricole de la Colonie comporte, à son début, six circonscriptions, placées chacune sous la direction et l'inspection d'un agronome de district.

L'agronome réside, pour autant que les circonstances le permettent, durant toute sa carrière dans la même circonscription afin de bien s'initier aux conditions du milieu et d'y appliquer l'expérience acquise.

Dans un pays très étendu, où dans un même territoire l'écologie des zones de culture est variable, seul l'agronome depuis longtemps en contact avec la terre et les gens, peut exercer son métier avec une efficience suffisante.

L'ingénieur agronome du district a la direction supérieure des stations agricoles et météorologiques de la circonscription. Il étudie les ressources du sol en vue de dresser ultérieurement des cartes agronomiques. Tous les postes agricoles tiennent une comptabilité et des mesures sont prises pour abaisser le prix de revient des cultures et augmenter les rendements. C'est un des grands buts de l'agriculture, qu'elle soit envisagée du point de vue technique ou scientifique, sur lequel le Directeur Général Leplae attire l'attention.

Les cultures et les élevages, centralisés dans les stations, sont répandus dans les chefferies là où les propriétés du sol, le climat et la main-d'œuvre sont favorables.

En 1910, il existe un service de renseignements pour les colons.

La protection des forêts et le reboisement retiennent l'attention. M. Leplae écrit : « L'influence néfaste du déboisement sur le régime » des pluies a été constaté dans toutes les parties du monde. C'est » surtout dans les contrées où les cultures indigènes et les incendies » périodiques tendent à réduire chaque année les peuplements fores- » tiers et à diminuer, par conséquent, les pluies et le débit des sources » et des cours d'eau, que l'inspection forestière et le service de » reboisement s'imposent. La colonie du Congo rentre, à tous les » points de vue, au nombre des pays où cette organisation est » désirable. »

Le service forestier a pour mission de délimiter les réserves forestières et d'organiser les repeuplements.

En ce qui concerne les élevages, les troupeaux sont groupés dans les localités où les pâturages naturels sont de qualité.

Dans chaque centre important, un vétérinaire veille à l'hygiène du bétail; il étudie les maladies des animaux domestiques et sauvages et il collabore aux travaux de bactériologie entrepris par la station de bactériologie vétérinaire de Zambi, fondée en 1912.

Dès ce moment, de nombreux agronomes et des vétérinaires vont en Afrique du Sud, au Kenya, en Egypte, aux Indes Anglaises et Néerlandaises pour parfaire leurs connaissances et les appliquer chez nous.

L'agriculture congolaise doit sa prospérité à son organisation, conçue par le Département de l'Agriculture du Ministère des Colonies. Son développement a traversé deux grandes périodes : celle des stations expérimentales du Gouvernement, de 1908 à 1933, et celle de l'Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo Belge (INÉAC), de 1933 à nos jours.

Ce qui caractérise notre politique agricole dès son début, même à l'époque de l'État Indépendant, c'est la création de nombreuses stations agricoles ayant pour but d'étudier le milieu et les plantes les plus utiles et les plus productives.

La première mesure du gouvernement métropolitain est de promouvoir le développement des cultures vivrières; la subsistance régulière des populations n'est pas assurée, et les disettes sont fréquentes pendant les années de sécheresse. Le Noir se désintéresse des champs, le travail agricole incombe aux femmes et aux anciens esclaves. Durant la guerre 1914-1918, il faut augmenter la production afin de pourvoir au ravitaillement des troupes en campagne et, dans la mesure du possible, à l'approvisionnement en coton des industries de guerre alliées. En 1917, une ordonnance-loi prescrit aux membres des chefferies indigènes, de pratiquer chaque année, à leur bénéfice exclusif,

des travaux de rapport, des cultures vivrières ou des plantations de produits d'exportation.

Cette mesure à une action décisive sur l'orientation de l'agriculture indigène. Elle fait sortir le Noir des ornières dans lesquelles il piétinait et le met sur la voie du progrès. Il faut souligner le caractère éducatif et humanitaire de cette intervention : apprendre à l'indigène à bien cultiver la terre et lui montrer les avantages des nouvelles productions agricoles. Parmi celles-ci, il y a le coton et le riz introduit au Maniema et au Sankuru en 1915-1916. A cette époque, la culture du coton couvre 50 hectares et produit 60 tonnes de coton graines. En 1918, le semis s'étendra sur 1,800 hectares.

Pourtant, la propagande agricole auprès des indigènes se heurte à de nombreuses difficultés. Les populations des pays chauds ont peu de besoins; elles sont sommairement vêtues, elles habitent des abris de feuilles ou de bambous et les cultures, faites par les femmes, assurent uniquement la subsistance de la famille. Comme déjà signalé, les méthodes en usage appartiennent au système incomplet d'agriculture et les champs, disséminés dans la brousse, sont très éloignés les uns des autres.

Il s'ensuit que, pour guider les Noirs, il faut un personnel nombreux, jouissant d'une santé robuste, aimant la terre et conscient de ses devoirs, car l'agent agricole exerce un métier difficilement contrôlable sur d'aussi grandes étendues. Comme il est en contact avec les indigènes, il doit parler leur langue et connaître leurs coutumes. Il doit instruire par des exemples vivants, car c'est la seule propagande qui peut influencer des agriculteurs. Pour cette raison, multiplier les centres d'essais sous la forme des anciens agronomats était et demeure une nécessité.

En 1933, le Gouvernement oriente l'agriculture des villages vers le paysannat indigène. Quelques années plus tard, le Directeur Général Van den Abeele guide cette politique en vue de former une classe paysanne, libérée des contraintes et des méthodes tribales. Il veut des paysans libres et instruits, groupés dans des coopératives dont beaucoup sont en activité depuis 1945.

Jadis, l'agriculture noire parvenait à grand'peine à nourrir les campagnes; aujourd'hui, elle alimente en suffisance les villages et la main-d'œuvre industrielle, sans cesse croissante. Elle exporte des matières grasses, des céréales, des fibres, dont les revenus assurent les dépenses qu'entraîne une existence plus évoluée.

Au moment de la reprise du Congo par la Belgique, les exploitations européennes ont peu d'importance. Les plantations produisent de faibles quantités de cacao, de café et de riz. L'huile de palme, les palmistes et le caoutchouc constituent encore des produits de cueillette.

Vers 1910, le caoutchouc se vend 15 fr. 80 le kilo. Un projet de plantation de 10,000 hectares de *Funtumia* reçoit un commencement

d'exécution, mais en 1911, il est abandonné en faveur de l'*Hevea brasiliensis*.

La même année est marquée d'un événement important : la signature d'une convention entre l'État et la Société Lever Brothers pour l'exploitation des fruits du palmier elaeis dans cinq cercles de 60 kilomètres de rayon.

En 1913, la Colonie subit une crise financière due à une chute des prix et à la suppression de la récolte obligatoire du caoutchouc sauvage. Le trésor est privé de ressources importantes et les crédits mis à la disposition du service de l'agriculture sont très réduits.

La période 1914-1918, si favorable à l'agriculture indigène, a peu d'influence sur les exploitations européennes. La société des Huileries du Congo Belge exploite les palmeraies naturelles et obtient des résultats satisfaisants; le nombre des installations procédant au traitement mécanique des fruits du palmier s'accroît, et les demandes de concession de palmeraies naturelles sont plus nombreuses.

Il faut attendre 1924 pour voir apparaître, en Afrique et au Congo belge, les premières plantations industrielles d'elaeis. Les procédés de culture et d'extraction de l'huile, le conditionnement et l'expédition en bulk, sont l'œuvre d'Adrien Hallet, ingénieur de Gembloux. Il crée les premières plantations à Sumatra, en 1908, et pendant quinze ans, il est le seul à planter l'elaeis. En 1923, le groupe Hallet produit, à Sumatra, 2,000 tonnes d'huile accusant une acidité inférieure à 5 %; cette production passe, en 1940, à 58,000 tonnes.

E. Laurent et A. Hallet ont apporté à l'agriculture coloniale deux grandes cultures : celle du caféier *robusta* et celle du palmier à huile.

En 1925, les produits d'outre-mer se vendent à des prix favorables et les demandes de concession en Afrique sont nombreuses, mais beaucoup de plantations sont faites par un personnel inexpérimenté, et quelques années plus tard, il en résulte des échecs.

La crise économique mondiale, en 1929, fait sentir ses effets et entraîne des faillites. En 1934, les sociétés qui traitent les produits oléagineux envisagent la cessation de leur activité. Pourtant, à cette même époque, les plantations d'elaeis de Sumatra laissent des bénéfices.

Le Directeur Général Leplae avait prévu la ruine des entreprises empiriques. Aussi, dès 1926, il réorganise les stations de l'État sous la forme de Régie des Plantations, dont le but est de montrer que l'agriculture doit être assise sur des bases techniques et scientifiques sérieuses pour être rentable en tout temps. Les Stations de l'État ont permis de déterminer les espèces les mieux adaptées aux grandes régions agricoles et elles ont montré l'incidence décisive du système de culture sur le prix de revient du produit.

Un profane, égaré dans l'agriculture, attribue plus volontiers l'insuccès d'une plantation aux hasards, qu'à son ignorance. La Régie démontre que, par une bonne technique, le planteur obtient des résul-

tats favorables; elle conduit l'agriculteur vers la prospérité et le sauve du découragement. Les plantations de la Régie donnent au Gouvernement la foi dans l'avenir d'une agriculture rationnelle; mais conscient du péril qui risque d'entraîner la disparition de nombreuses sociétés agricoles, le Gouvernement prend des mesures de soutien immédiat. Les droits de sortie grevant les produits végétaux sont supprimés, une diminution des frais de transport est accordée, les frais de licences et de taxes sur le coton sont abrogés. Un « Fonds temporaire de Crédit agricole » est constitué. Les contrats d'occupation provisoire des terres concédées sont remplacés par des contrats d'emphytéose, avec option d'achat, afin de permettre les créances hypothécaires.

A ce moment, le Gouvernement et les sociétés agricoles ont leurs regards attirés vers les Indes Néerlandaises où les puissantes sociétés résistent à la crise. En 1930, le Prince Léopold se rend aux îles de la Sonde; il visite les stations de recherches agronomiques de Java et de Sumatra et constate qu'elles sont mieux équipées que celles d'Europe. L'économie agricole de ces îles repose sur la recherche scientifique.

Aussi en 1933, le Roi Albert charge le Prince d'une mission au Congo « en vue de visiter les stations agricoles et les établissements » scientifiques aux fins d'assurer plus d'effets utiles à la politique » agricole de la Colonie, d'unifier les initiatives prises en cette matière » par les pouvoirs publics et d'organiser dans ce but les centres » d'expérimentation et de sélection ainsi que la Régie des Plantations » de la Colonie. »

A son retour en Belgique, le Prince propose l'établissement d'un programme d'études à réaliser et à confier à une institution de recherches. C'est l'origine de l'INÉAC, créé le 22 décembre 1933.

* * *

L'organisation de l'agriculture du Congo belge fut, dès son début, axée sur les disciplines agronomiques, appliquées par des ingénieurs de valeur; elle a progressé d'une façon continue, malgré les obstacles, et suivant un programme bien établi, dont le principal réalisateur fut le Directeur Général Leplae.

Les terres de notre Colonie, situées dans la zone équatoriale et tropicale, sont pauvres, les chutes de pluie sont moins importantes que dans les autres contrées similaires, la population était aussi arriérée et malheureuse que celle des autres régions de l'Afrique, les moyens de transport étaient inexistantes et difficiles à aménager.

De 1885 à nos jours, de grands progrès ont transformé le pays et pour montrer les résultats obtenus, je passerai en revue les principales cultures et leurs chiffres d'exportation.

Parmi les plantes productrices d'huile et de graisse figurent le palmier, l'arachide, le sésame et le ricin.

Le palmier elaeis occupe, depuis toujours, la première place dans la vie et l'économie des pays qui s'étendent le long du Golfe de Gui-

**Exportations, en tonnes, d'huile de palme, de noix palmistes et d'huile de palmistes par les pays
bordant le Golfe de Guinée pendant les années 1909-1914-1933-1948 (1).**

Provenance	HUILE DE PALME				NOIX PALMISTES				HUILE DE PALMISTES		
	Moyennes 1909 - 1913	1914	1933	1948	Moyennes 1909 - 1913	1914	1933	1948	1909 1913 1914	1933	1948
Sierra-Léone	2.970	—	1.643	2.214 1947	46.500	—	65.100	66.431 1947	—	—	—
Liberia	—	—	—	1.325 1948 4.800 1947	—	—	—	3.939 1948 15.933 1947	—	—	—
Côte d'Ivoire	6.133	—	3.192	1,3 1 ^{er} semestre 1948 0,4 1946	5.900	—	4.400	1.095 1 ^{er} semestre 1948 2.279 1946	—	—	—
Côte de l'Or	6.626	—	18	165 1947	12.900	—	3.100	5.953 1947	—	—	—
Dahomey	12.957	—	8.564	710 1 ^{er} semestre 1948 1.633 1947	34.200	—	38.000	25.713 1 ^{er} semestre 1948 20.064 1947	—	—	—
Nigeria	81.900	—	128.894	125.954 1948 164.838	176.300	—	262.500	316.376 1948 348.679	—	—	1947
Cameroun	3.608	—	Angl. 1.866 Franc. 8.331	— 2.352	15.500	—	Angl. 1.600 Franc. 38.400	— 30.130	—	—	—
Congo belge	2.099	2.541	52.458	110.387	6.500	8.625	62.300	83.375	—	—	17.602
A. E. F.	87	—	2.771	2.389	500	—	9.200	7.563	—	—	—

(1) Renseignements communiqués par le Département des Affaires Economiques du Ministère des Colonies.

née, jusqu'en Angola, et englobent la forêt guinéenne. Les progrès réalisés par cette activité reflètent assez bien l'évolution sociale de ces peuplades, comme l'indique le tableau (p. 845).

En 1908, le Congo belge exporte 2.104 tonnes d'huile et 5.628 tonnes de noix palmistes; la production des palmistes dépasse le double de celle de l'huile de palme. A cette époque, l'indigène extrait l'huile des pulpes par fermentation des fruits, par piétinement ou par ébullition. De fruits contenant, en moyenne, 20 % d'huile, il n'extrait que 8 %, alors que le rendement des procédés industriels est de 16 %. En conséquence, la production d'huile à l'hectare peut être doublée, en améliorant les procédés d'extraction.

Les autorités s'en préoccupent et dès 1933, le Directeur Général Leplae prend les mesures pour établir, dans les petites et moyennes palmeraies, des appareils cuiseurs et malaxeurs à bras; aussi, dès 1936, la production d'huile de palme dépasse celle des amandes palmistes. En 1948, la Colonie produit 110,387 tonnes d'huile de palme, 83,375 tonnes de palmistes et, en plus, 17,600 tonnes d'huile de palmistes. C'est depuis 1939 que l'huile de palmistes est extraite sur place. Les exportations sont valorisées par l'industrialisation croissante de notre Colonie. La superficie des plantations européennes dépasse actuellement 100,000 hectares et les indigènes ont planté 4,700 hectares de palmeraies améliorées. Le chiffre des exportations en huiles et en palmistes s'est élevé, en 1948, à 1,890,000,000 de francs contre 2,865,000 en 1908.

Des palmeraies naturelles aux plantations modèles, de la fermentation des fruits aux huileries modernes, du transport en jarres, toujours en usage dans plusieurs contrées du golfe de Guinée, au transport « en bulk », il y a des siècles de progrès, réalisés en quarante ans!

Les peuples primitifs, pour se nourrir, cultivent beaucoup de plantes à tubercules; il faut qu'ils atteignent un degré d'évolution avancé pour produire des aliments riches en protéines et en huiles. Le Noir de la forêt guinéenne eut la chance d'avoir à sa portée le palmier à huile; mais son aire de dispersion ne s'étend pas aux savanes à climat chaud, caractérisées par une saison sèche. A celles-ci convient l'arachide, introduite par les Arabes. L'administration belge développe cette culture pour apporter un élément d'équilibre appréciable dans l'alimentation des populations de ces contrées. La plante a une courte durée de végétation et n'est pas exigeante, quant aux qualités du sol.

En 1908, les exportations d'arachides en coques atteignent 7 tonnes; en 1933, 336 tonnes; en 1938, 7,642 tonnes; la progression est rapide et, en 1950, 26 tonnes de fruits sont exportées, mais en même temps, 5,442 tonnes d'huile, d'une valeur de 75 millions.

Parmi les autres plantes productrices d'huile figurent le sésame et le ricin. En 1908, les exportations sont de 5 tonnes de sésame; en 1933, de 622 tonnes; en 1950, de 1,995 tonnes de graines, représen-

tant une valeur de 16 millions, mais en plus 64 tonnes d'huile sont extraites sur place. Les exportations de ricin, d'abord inexistantes, atteignent, en 1950, 2,159 tonnes de graines et 142 tonnes d'huile d'une valeur totale de 12 millions.

Le millet, le sorgho, le riz, le maïs, le haricot et le manioc ne sont pas exportés avant 1908; ces cultures revêtent une importance primordiale pour l'alimentation des autochtones. Les superficies plantées ont été étendues, les cultures améliorées et les populations sont mieux nourries. L'excédent de la production est exporté et, en 1950, il atteint pour le riz 8,536 tonnes d'une valeur de 49,505,966 francs, le maïs 17,748 tonnes d'une valeur de 46,098,673 francs, le manioc 10,654 tonnes d'une valeur de 23,978,863 francs.

Les exportations de millet, de sorgho et de haricots ont diminué en 1950 et sont devenues peu importantes.

Le cotonnier prend la première place parmi les végétaux à fibres; il est annuel et sa culture figure avantagement dans le cycle des assolements des plantes vivrières.

Les premiers essais sont entrepris par le Gouvernement en 1893, comme pour la plupart des cultures nouvelles. Ils sont abandonnés, puis repris en 1905 par l'ingénieur agronome Claessens, mais limités par le manque de crédits et de personnel, ils conduisent à des échecs. En 1911, ils sont repris et établis dans des régions à climat plus favorable. Les récoltes sont satisfaisantes et la culture est introduite, sur de petites étendues, au Maniema, au Sankuru et dans les Ueles. En 1916, en présence des résultats favorables, le Gouvernement propage le cotonnier chez les indigènes et en 1918, des bénéfiques pouvant être assurés aux autochtones, sa plantation est imposée en exécution de l'ordonnance-loi de 1917 sur les cultures obligatoires dans des régions bien définies. Au début, les difficultés sont grandes : il faut déterminer les contrées convenant le mieux et y adapter les variétés, créer des lignées, concevoir et expérimenter des systèmes de culture.

Cette activité est un exemple de collaboration fructueuse entre l'indigène, le Gouvernement et les entreprises privées, chacun apportant l'aide de ses possibilités et de ses capacités. L'Etat organise la propagande, la sélection des plantes et la distribution des graines; il régleme le commerce des cotons-graines et fixe le prix d'achat. Le paysan sème, entretient et récolte, les sociétés cotonnières achètent le produit brut, procèdent à l'égrenage, à l'emballage et à la vente. Actuellement, près de 700,000 indigènes cultivent environ 200,000 hectares.

Le coton congolais alimente les usines textiles de Léopoldville et d'Albertville. Il est apprécié sur les marchés et bénéficie d'une prime, par rapport aux cotes de middling américain. En 1950, 50,742 tonnes, d'une valeur de 1,771,688,841 francs sont exportées et 6,000 tonnes réservées au marché intérieur.

Parmi les autres plantes textiles, l'*Urena lobata*, l'*Abroma augusta*, le *Cephalonema polyandrum* et le *Triumphetta* sp. fournissent des fibres appréciées, comparables à celles des jutes indiens. L'*Urena* est cultivé par l'indigène, tandis que le *Cephalonema* est récolté dans les associations végétales spontanées. Les Noirs préparent les fibres et l'acheteur les trie et les expédie en ballots pressés. Une filature, installée à Léopoldville, tisse des sacs et des toiles, nécessaires à l'emballage des différents produits congolais.

En 1950, le Congo a exporté 7,702 tonnes d'*urena*, 3,179 tonnes de *punga* et 6,050 tonnes de fibres diverses, le tout représentant une valeur de 208 millions.

Le caoutchouc des herbes et des lianes figure parmi les principales ressources de l'Etat Indépendant du Congo. Ensuite, des plantations de *Landolphia Thollonii*, de *Manihot*, de *Castilloa*, de *Ficus* sont établies, mais il résulte des expériences des Indes Néerlandaises que seul l'*Hevea brasiliensis* mérite l'attention.

Au Congo Belge, les plantations issues de graines provenant du Brésil donnent des déboires; celles établies avec des semences d'Asie sont meilleures, mais elles entrent en production en 1913, en pleine crise du marché du caoutchouc. Elles sont abandonnées puis reprises en saignée en 1926 et 1938. Entretemps, les travaux de sélection entrepris par les centres de recherches des Indes Néerlandaises donnent des résultats remarquables. La production à l'hectare des bons clones est le triple de celle des seedlings et le prix de revient du kilogramme de caoutchouc sec est réduit de 1 florin, cif Belawan, à 10 cents.

Les planteurs de Malaisie et d'Indochine se rendent à Java et à Sumatra pour apprécier sur place les résultats et recevoir des greffes.

Les stations de recherches des Indes Néerlandaises avaient étonné le monde colonial en 1927, par les résultats obtenus dans la sélection de la canne à sucre. En 1930, la sélection de l'*hevea* permet aux planteurs de résister à l'offensive des trusts américains provoquant la baisse des prix. Par de tels résultats, les centres de recherches agronomiques se sont imposés dans les pays d'outre-mer : la Malaisie, l'Indochine, le Congo belge ont suivi la Hollande dans cette voie.

En 1938, la superficie plantée en *hevea* atteint 7,500 hectares. Actuellement, elle couvre 82,000 hectares et 8,211 tonnes de caoutchouc sont exportées en 1950.

Le café, le cacao, le thé et le sucre sont des plantes cultivées jadis dans un paradis terrestre créé, d'après une légende hindoue, par Vishva Nitra, pour rappeler aux hommes sa puissance merveilleuse. L'Amérique reçut le cacao, l'Afrique le café, l'Asie le sucre et le thé.

Les premiers planteurs crurent que le Congo belge deviendrait un grand producteur de café parce que l'espèce y est spontanée. Pourtant, ce n'est pas une raison suffisante pour préjuger de l'avenir

d'une plante. Dans une association végétale autochtone, l'espèce n'est qu'un élément de l'ensemble dont le rôle est d'assurer la vie dans le milieu. Dans la forêt, le caféier fait partie de la strate inférieure des plantes sciaphylles. L'homme l'a isolé et le cultive pour produire des fruits. Les conditions requises par la plante cultivée diffèrent de celles de son habitat naturel.

Le caféier d'Arabie est cultivé dans les régions orophylles du Congo. Il donne un produit de qualité, vendu sur les marchés américains et anglais, où il atteint les cotations des meilleurs cafés colombiens. La culture du café robusta a disparu de la région de Léopoldville. Quelques plantations persistent le long du Kasai et du Lualaba, mais le Haut-Uele est la région qui convient le mieux.

En 1950, la production de nos cafés congolais atteint 13,829 tonnes d'*Arabica* représentant une valeur de 596 millions et 19,398 tonnes de *Robusta*, d'une valeur de 676 millions.

La culture du cacaoyer remonte aussi à l'État Indépendant. Cette plante délicate, venue du Mexique, ne laisse souvent dans ses migrations à travers les zones de culture, que des déboires et des vestiges. C'est le végétal possédant le plus d'ennemis parmi les insectes, les mycoses et les virus. Sa biologie florale est décevante, l'espèce est peu féconde.

En 1908, les exportations sont de 618 tonnes de fèves; en 1920, 355 tonnes; en 1938, 1,380 tonnes et en 1950, 1,692 tonnes. Depuis 1940, la superficie des plantations a beaucoup augmenté et en 1950, elle atteint 12,000 hectares. De nouvelles et importantes extensions sont en cours de réalisation. Le prix élevé du cacao est la raison de ces investissements, mais dans bien des cas, la vocation des terres a été perdue de vue, aussi beaucoup de ces plantations sont-elles sans avenir.

Le théier est un nouveau venu dans notre terre d'Afrique; les hauts plateaux de l'Est, entourant le lac Kivu, présentent des conditions idéales à son développement. Il est à espérer qu'un jour, le thé devienne une des grandes cultures du Congo Oriental. Les exportations comportent actuellement 56 tonnes.

La canne à sucre se cultive sur de grandes étendues, dans le Bas-Congo et dans la vallée du Kwilu. Ailleurs, les indigènes en plantent des touffes à proximité de leur habitation pour leur usage familial. Déjà en 1912, la station de Kitobola possède une collection de variétés de cannes qui a servi de base de départ aux plantations industrielles du Bas-Congo. Par la suite, le clone 2714 de la Station de Passaroean à Java a été acquis et il est planté sous le nom de Chocolat d'Eala.

En 1920, le Congo exporte 5 tonnes de sucre; en 1933, 5,288 tonnes; en 1938, 12,811 tonnes. En 1950, la production s'élève à 14,350 tonnes, absorbées par le marché intérieur.

D'autres cultures, celles du quinquina, du pyrèthre, du derris, celle des plantes à parfum, sont d'introduction récente, mais plusieurs atteignent déjà un chiffre d'exportation élevé. Elles sont, pour la plupart, situées dans les régions Est de la Colonie, où l'action civilisatrice de la Belgique n'a pu agir qu'en dernier lieu. A cause de leur situation géographique, elles sont desservies par des moyens de transport coûteux et difficiles. Heureusement, la haute altitude rend possibles des cultures dont les produits sont de qualité et de valeur relativement élevées.

Le quinquina, entre autres, est une des réalisations de l'INÉAC dans ce domaine. Par les travaux de sélection et d'expérimentation, les productions à l'hectare ont dépassé celles obtenues aux Indes Néerlandaises. En 1950, le Kivu a produit 1303 tonnes d'écorces, pour une valeur de 42 millions de francs. Une usine d'extraction de sels de quinine a été construite en 1943; elle produit, en quantité, le remède le meilleur contre la malaria qui décimait les populations indigènes.

Le derris a été introduit en 1939, par le Directeur Général Van den Abeele. C'est une plante insecticide produisant la roténone. Le planteur Chauveau, au Ruanda, est le pionnier du pyrèthre dont les principes actifs ont une action efficace et rapide sur les parasites des habitations et des cultures. La production de fleurs de pyrèthre à l'hectare a été portée de 600 à 1,500 kilos et la teneur en pyrèthrines de 1,4 % à 2 %. Le Congo a exporté, en 1950, 1,656 tonnes de fleurs pour une valeur de 51 millions de francs.

* * *

En 1887, le Congo exporte 31 tonnes de caoutchouc, 5 tonnes de sésame, 738 tonnes d'huile de palme, 2,138 tonnes de palmistes pour une valeur totale de 6,437,311 francs.

En 1908, lors de la reprise de l'Etat par la Belgique, la valeur des exportations agricoles s'élève à 36,5 millions de francs.

En 1950, elle atteint 6 milliards 551 millions.

Il est suggestif de comparer le pourcentage des produits miniers et celui des produits agricoles, par rapport au total des valeurs exportées. Dès 1915, le pourcentage des produits miniers dépasse celui des produits agricoles; il atteint 60 % et en 1941, il est de 72,5 %. En 1945, il tombe à 57 % et en 1950, à 50 %.

La progression de l'industrie minière est pourtant nettement ascendante. En 1915, la valeur des produits exportés est de 42 millions 204,888 francs; en 1941 de 2,369,476,526 francs; en 1945 de 2,789,727,619 francs et en 1950 de 6,673,616,565 francs.

Tous les produits miniers sont exportés, et ceux de l'agriculture sont consommés dans le pays et exportés. C'est ainsi que la valeur des produits agricoles dépasse actuellement largement celle de la production minière.

Une immense contrée délaissée, aux terres pauvres et habitées par des populations malheureuses a été transformée, au cours d'un demi-siècle, en un pays riche. Les indigènes ont désappris à être des esclaves et apprennent à devenir des hommes libres et heureux.

Le présent naît du passé et prépare l'avenir. La Belgique, chez elle et en Afrique, tend vers la même destinée. Elle vit sous les impulsions de son humanisme, qui a libéré l'homme de ses servitudes ancestrales et le conduit vers un idéal spirituel et moral.

Le but de la colonisation belge en Afrique est d'assurer au Noir son existence matérielle et de lui permettre d'atteindre un niveau d'humanité aussi élevé que possible. La civilisation est inséparable d'une vie confortable, mais elle ne se mesure pas au nombre de véhicules rapides qui circulent. L'Etat qui créerait des besoins dans un pays nouveau, avec l'intention d'y vendre ses produits, ne ferait pas preuve d'humanisme.

L'organisation du développement de l'agriculture noire cadre dans le plan général, qui est de civiliser le Congo Belge. Les services de la Direction Générale de l'Agriculture propagent les méthodes nouvelles, forment des agriculteurs par l'exemple et l'école, organisent l'économie rurale.

A l'INÉAC incombe le rôle de promouvoir l'agriculture par la mise en application de l'acquis des sciences. Les sociétés humaines progressent par les découvertes de quelques individus qui constituent les « formes transitionnelles » de l'humanité. Ils révèlent des points de l'horizon inconnus, c'est l'œuvre des sciences pures, des sciences spéculatives. Il appartient à d'autres hommes d'appliquer, dans le domaine qui leur est propre, ces conquêtes de l'esprit.

La science agronomique constitue un trait d'union entre l'agriculture et la biologie dont les applications aux exploitations du sol, par les plantes et les animaux, nécessitent l'activité d'hommes scientifiques connaissant l'agriculture.

Cette conception a prévalu lors de la fondation de l'INÉAC et a donné des résultats.

Cet organisme dispose d'un grand centre de recherches à Yangambi, situé dans la zone équatoriale, de quatre centres importants, deux dans les régions subéquatoriales — à Mulungu et à Nioka — et deux dans les régions à climat tropical — à Bambesa et à Gandajika — où la culture du coton est dominante. Le secteur du Bas-Congo comprend la station de Mvuazi pour les essences fruitières, celle de Gimbi pour les plantes à fibres et la station forestière de Luki. Récemment, les secteurs du Katanga et du Kwango sont venus s'ajouter à l'ancienne organisation.

Le Ruanda-Urundi comprend les stations de Rubona, de Nyamnyaga et de Kisozi. L'INÉAC étend son activité à toutes les régions agricoles de la colonie. Le cadre d'Afrique comporte cent vingt-cinq

universitaires et deux cent vingt-deux agents. Les stations disposent de laboratoires modernes de génétique et de sélection, d'écologie et de pédologie, de physiologie et de phytopathologie végétales, de médecine vétérinaire, etc. Le Directeur Général Fl. Jurion a commencé sa carrière à la fondation de cet Institut; il a conduit son développement et le dirige vers des recherches efficaces, entreprises par un personnel enthousiaste et plein d'idéal. L'INÉAC est à l'avant-garde de la recherche agronomique des régions chaudes et sous l'impulsion de J. Lebrun, les études d'écologie et de phytosociologie y ont pris une place de premier plan.

Passons maintenant rapidement en revue les trois principales formes d'exploitation de la terre au Congo Belge : le paysannat indigène, le colonat et l'agriculture capitaliste. Les trois sont utiles à l'économie d'une colonie.

Les plantes sont exploitées suivant des systèmes de culture qui comportent un ensemble d'opérations par lesquelles l'homme adapte les végétaux et les animaux à ses besoins, à ses mœurs et aux milieux; ainsi apparaît la nécessité de diverses formes d'exploitation du sol, pour obtenir les produits en abondance et avec le minimum d'effort.

Les cultures vivrières constituent le fond du paysannat et assurent la subsistance aux indigènes; elles sont faciles à pratiquer et la préparation des produits est simple. Le Département actuel de l'Agriculture incite et aide les indigènes à se grouper en coopératives, en vue de la mécanisation des travaux aratoires et de la vente en commun des récoltes.

Les cultures industrielles sont celles dont la bonne préparation du produit demande des installations mécaniques importantes, qui souvent ne se justifient que pour de grandes exploitations; elles constituent l'activité de l'agriculture capitaliste. Pour permettre aux autochtones de pratiquer ces cultures, le Gouvernement a aussi conçu et organisé des coopératives indigènes, dirigées par des fonctionnaires, dont l'aide est indispensable. Malgré cette assistance, le produit fourni est souvent de moins bonne qualité et d'un prix de revient plus élevé que celui de l'agriculture capitaliste.

Pourtant, certaines cultures industrielles permettent une coopération rationnelle et fructueuse entre le paysan et l'industriel. Ce sont celles dont le mode de récolte est simple et influence peu la qualité du produit. Pour obtenir en abondance une huile de palme de qualité, la récolte doit se faire à un moment précis et les fruits doivent être traités endéans les vingt-quatre heures. Une coopérative indigène réalisera difficilement ces conditions. Par contre, le cotonnier et d'autres plantes à fibres, l'aleurite, l'arachide et le manioc sont des cultures d'association entre l'industrie et l'agriculture indigène.

Il peut paraître étrange, à d'aucuns, de conseiller certaines cultures en prenant en considération des groupes sociaux. Il n'y a pourtant aucun sentiment préférentiel à déclarer que la culture du caféier

arabica de qualité sera le mieux pratiquée par un colon sur une étendue de 50 à 100 hectares. Elle nécessite des connaissances et des soins méticuleux, peu courants dans l'agriculture indigène ou capitaliste. Cependant, l'agriculture indigène du Ruanda-Urundi produit, par an, 10,000 tonnes d'Arabica de qualité, mais ce résultat est dû à la bonne gestion du Service de l'Agriculture, car l'indigène livré à lui-même éprouverait trop de difficultés à cultiver l'Arabica.

Le quinquina, le pyrèthre, les plantes à huiles essentielles et médicinales sont les cultures qui conviennent vraiment aux colons; elles se pratiquent sur des étendues moyennes, nécessitent de petites installations industrielles et beaucoup de soins.

Le colonat blanc, dans les pays d'outre-mer, a rendu possibles des cultures nouvelles, et a contribué à répandre la civilisation parmi les indigènes.

Pour juger de la forme à donner aux exploitations, nous nous sommes placé à l'échelle d'observation de l'ingénieur agronome, c'est-à-dire de celui qui vise à obtenir le maximum de récolte à l'hectare, avec un minimum de dépenses. Le point de vue de l'indigène, du colon, de l'industriel, du fonctionnaire peut être différent.

* * *

Telles ont été les grandes étapes parcourues par l'agriculture au Congo belge pour augmenter le bien-être des autochtones.

Le passé de travail et de paix sociale de la Belgique assure à sa colonie sa progression continue vers le même idéal matériel et spirituel.

SAMENVATTING

De grote tijdperken van de landbouw in Belgisch-Kongo.

De landbouw is de basis van het menselijk bestaan. De lange weg reeds afgelegd door de inwoners van de gematigde streken en die tot onze westerse civilisatie leidde, wordt thans doorlopen door de Afrikaanse autochtone bevolkingen en door de meeste landen der warme zonen.

Vóór dat een beschaving tot stand kon komen, is een bijeenwonen der bevolking noodzakelijk en mensen kunnen alleen dan nauw samenleven en blijvend in een streek wonen op voorwaarde dat de grond steeds vruchtbaar blijft, zonder braak te moeten liggen. Dit vraagstuk moet voorafgaandelijk opgelost worden bij de onontwikkelende volkeren. Van theoretisch standpunt gezien, is een oplossing wel mogelijk, doch niet onmiddellijk en geheel uitvoerbaar, dit wegens evolutieredenen. Cultuurmethoden worden niet opgedrongen door woorden, noch door administratieve maatregelen of wetten; zij worden pas door de landbouwer aanvaard na observatie en praktijk.

Het doel onzer beschaving in Afrika is de evolutie der inlanders te bespoedigen en te dien einde moet eerst de daar toegepaste landbouw uit de oeroude sporen getrokken worden.

De Onafhankelijke Kongostaat voerde eerst oorlog tegen de Arabische slavenhandelaars en de verschillende streken werden doorzocht. Koning Leopold II zag aanstonds het belang in van de landbouw en bevorderde de aanleg van proeftuinen in verschillende plaatsen. De plantkundige E. LAURENT kreeg opdracht Kongo te doorkruisen en suggesties voor te leggen in het belang van de landbouw. Hij ontdekte de Robusta Koffie, raadde de Cacao, de katoen en de Heveacultuur aan; in 1900 vestigde hij de aandacht op de nadelen van het clean-weeding systeem dat toegepast werd voor het onderhoud der tuinen.

De ontwikkeling van de landbouw in Belgisch-Kongo heeft twee grote tijdperken doorlopen : het eerste betreft dat der Proefstations van de Staat van 1908 tot 1933 en het andere dat sinds de oprichting van het Nationaal Instituut voor de Landbouwstudie in Belgisch-Kongo (INEAC) van 1933 tot heden. Van het begin af en steeds zonder oponthoud hebben de onderzoekingscentra het ecologisch milieu bestudeerd en onderzocht welke planten het meest voor elke bepaalde streek geschikt waren.

Vooreerst werd volle aandacht geschonken aan de inlandse landbouw, om de bevolking, die in de tijd der Arabieren steeds aan hongersnood leed, een bestaan te verzekeren. Dit was ook het doel van de wetsbepaling van 1919 die den inlander voorschreef voedsel- en exportgewassen te planten, uitsluitend in zijn eigen belang. Die maatregelen hebben de inlander op de weg van de voorspoed gebracht.

In 1887 voerde Kongo landbouwprodukten uit voor 6.437.000 fr.; in 1908 voor 36.000.000 frank en in 1950 voor 6.551.000.000 frank. Reeds in 1915 was het exportpercentage der mijnprodukten hoger dan dat van de landbouw; het bereikte toen 60 % en in 1941 72.5 %. Doch in 1945 daalt dit cijfer tot 57 % en in 1950 tot 50 %. Nochtans stijgen de exportcijfers der mijnen geleidelijk. Er moet echter in aanmerking genomen worden dat al hare produktes worden uitgevoerd, terwijl die der landbouw ter plaatse gebruikt en uitgevoerd worden. Daardoor komt het dat thans de waarde der landbouwprodukten die der mijnen overschrijdt.

De Algemene Dienst der Landbouw verspreidt de nieuwste en meest gunstig toe te passen methoden en vormt landbouwers door propaganda, voorbeeld en scholen : hij organiseert en beheert de Landbouweconomie. De « INEAC » houdt door wetenschappelijke onderzoekingen de Landbouw op een hoog peil en beschikt over moderne onderzoekingscentra over de gehele kolonie verspreid.

Onze koloniale landbouw heeft het welzijn der bevolking verzekerd. België is het land waar werk, vrede en vrijheid in aanzien worden gehouden; het is de waarborg der Kongolese toekomst, een ideaal van materiële en spirituele voorspoed.